

DEFINITION DES PRINCIPAUX TERMES UTILISÉS

Les données sont issues d'exploitations spécialisées dans leur domaine d'activité. Les itinéraires techniques ont été validés avec des experts de chaque culture et des conseillers Cerfrance disposant de références (études analytiques, observatoires de coûts, études de groupe...).

MODE DE CONDUITE, DENSITE, SYSTEME

Les fiches présentées retiennent pour les productions végétales les modes de conduite qui paraissent actuellement les mieux adaptés à la Région.

RENDEMENTS

Ils sont exprimés en quantités effectivement commercialisées.

Les 3 niveaux retenus suivant les fiches représentent, pour des conditions moyennes de la région indiquée, la **variation généralement observée en fonction des conditions climatiques, de la plus ou moins bonne réussite de la culture, voire de la technicité de l'agriculteur.**

APPROVISIONNEMENTS

Les montants indiqués en matière d'engrais, d'amendements, de produits de traitement, se réfèrent à des choix précis et largement utilisés.

En ce qui concerne le poste « eau d'irrigation » fournie sous moyenne pression par un réseau collectif, les montants sont calculés pour des consommations moyennes à partir du tarif Bas Rhône Languedoc le plus courant.

MAIN D'ŒUVRE

Pour les productions végétales, **toute heure de travail est rémunérée, qu'il s'agisse, dans les faits, de main d'œuvre familiale ou de main d'œuvre salariée.**

Les charges sociales ouvrières et patronales sont incluses, ainsi qu'une provision pour congés payés.

CARBURANT, ENTRETIEN DU MATERIEL

Le montant indiqué correspond à un nombre d'heures multiplié par un coût horaire moyen d'utilisation du tracteur et de ses outils ; ce coût d'utilisation englobe le carburant, les lubrifiants, l'entretien et les réparations courantes. **L'amortissement n'est pas compris.**

Pour tenir compte de la variation du coût de mécanisation en fonction des grands systèmes culturaux, trois types de parcs matériels ont été envisagés :

CHARGES OPERATIONNELLES

On désigne ainsi les charges qui varient en fonction des surfaces et des rendements produits. Ce sont principalement les charges d'approvisionnement, de main d'œuvre, de carburant et d'entretien du matériel.

PRIX MOYEN DE VENTE

Malgré l'extrême fluctuation des cours agricoles d'une campagne à l'autre, il était nécessaire de se baser sur un prix de vente moyen, afin de donner une idée objective de la rentabilité des différentes productions.

Les hypothèses de prix mentionnées correspondent à une moyenne sur les cinq dernières années.

Pour ramener les prix au niveau « bord champ », il a été déduit les frais d'approche et éventuellement de conditionnement et de commercialisation.

PRODUIT BRUT

C'est le rendement commercialisé multiplié par le prix de vente moyen plus éventuellement les aides liées à la culture (couplées).

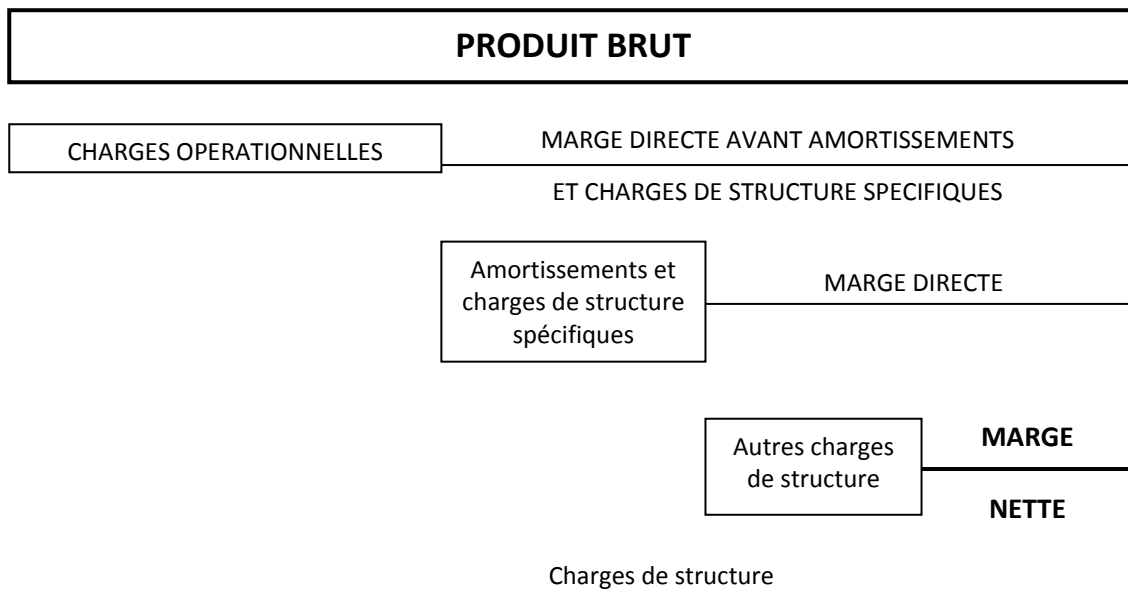
MARGE DIRECTE (avant amortissements et charges de structure spécifiques)

Certaines de ces charges de structure peuvent être affectées à une culture. C'est le cas notamment de l'amortissement des plantations ou du matériel spécialisé. Celui-ci est indiqué dans la rubrique « investissements spécifiques de la culture ».

MARGE DIRECTE (amortissements et charges de structure spécifiques déduits)

C'est un élément essentiel pour comparer les productions entre elles. Elle ne représente pas encore la **marge nette** de l'exploitation **qui s'obtient en déduisant les « autres charges de structure »** (considérées comme non spécifiques).

La MARGE NETTE d'une activité agricole se calcule donc de la manière suivante :



Dans le schéma précédent les « autres charges de structure » correspondent à des charges que l'exploitation supporte annuellement, de manière le plus souvent régulière, quel que soit l'assolement pratiqué (en fonction d'une orientation technico-économique donnée).

Il s'agit principalement : des charges locatives de la terre (fermages...), de l'impôt foncier, de l'entretien des bâtiments et du foncier, des autres charges salariales (administration, encadrement...), de certaines assurances, des frais divers de gestion, des amortissements (matériels, bâtiments... non spécifiques).